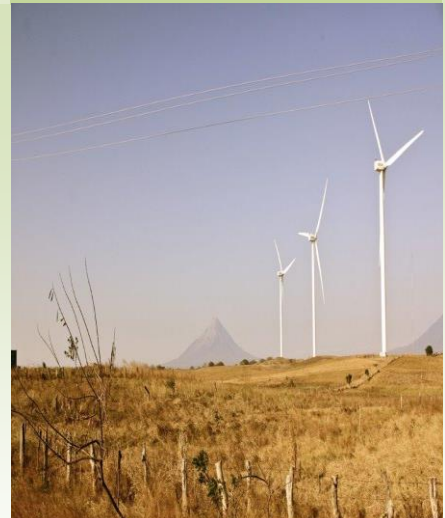


News! De la Coopération luxembourgeoise



Lancement de la Business Partnership Facility de la Coopération luxembourgeoise

Le 18 avril 2016, le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire et le Directeur général de la Chambre de Commerce ont lancé la Business Partnership Facility (BPF) en présence de représentants de nombreuses entreprises et organisations luxembourgeoises.

La Business Partnership Facility est une initiative de la Coopération luxembourgeoise, en partenariat avec le ministère de l'Économie. Elle vise à encourager le secteur privé luxembourgeois et européen à s'associer avec des partenaires dans les pays en développement pour mettre en place des projets innovants durables.

La facilité est dotée d'un budget annuel d'un million d'euros et est destinée à cofinancer des initiatives du secteur privé qui contribuent au développement et à la création d'emplois dans les pays en développement et/ou au transfert de technologies.

La sélection des projets d'entreprises se fera suite à un appel à candidatures lancé le 18 avril et sur base de critères de développement inspirés de ceux de la Commission européenne. Le cofinancement pourra couvrir jusqu'à 50 % des frais et un maximum de 200 000 euros par projet. La facilité cible tous les pays en développement.

Les pays où le Luxembourg est présent, seront particulièrement privilégiés :

- Afrique : Burkina Faso, Cabo Verde, Ethiopie, Mali, Niger, Sénégal ;
- Asie : Laos, Mongolie, Vietnam, Myanmar ;
- Amérique centrale : El Salvador, Nicaragua ;
- Europe : Kosovo.

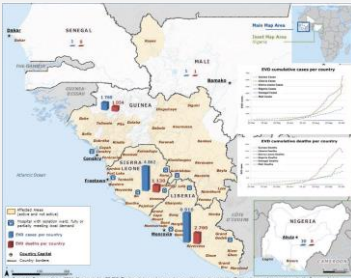
Contenu

Lancement de la Business Partnership Facility	1
Emergency.lu pour UNICEF	2
La crise d'Ebola	2
Evaluation de trois ONG luxembourgeoises	3
MOPAN : évaluation 2015-2016	3
Le MAEE sur Facebook !	3
News d'ENDA Tiers Monde !	3
Nouvelles modalités de financement pour les ONG	4
JPO au PNUD Myanmar	5
Nouveaux ministres au Niger et Au Cabo Verde	6

La crise d'Ebola

La crise d'Ebola a frappé en 2014 et 2015 les pays de l'Afrique de l'Ouest ; le Sierra Leone, la Guinée et le Libéria ont été particulièrement touchés.

L'épidémie a infecté plus de 28 600 personnes et en a tué plus de 11 300.



© Union Européenne 2014

Dès le début de l'épidémie, la Coopération luxembourgeoise a financé des programmes d'urgence à travers les agences de l'ONU, notamment l'OMS, et le fonds fiduciaire multipartenaires géré par le PNUD, mais aussi à travers l'ONG MSF.

Dans une deuxième phase le MAEE a contribué au recouvrement des systèmes de santé, notamment en Guinée.

UNICEF a sollicité l'aide d'emergency.lu

En avril, l'UNICEF a sollicité l'aide d'emergency.lu pour l'installation d'un « Rapid Deployment Satellite terminal » en Guinée.



Selon un rapport de l'UNICEF, neuf nouveaux cas d'Ebola ont été enregistrés en Guinée dans la région de Nzérékore. L'UNICEF a dès lors sollicité l'aide de la Coopération luxembourgeoise et a demandé la mise à disposition d'une antenne emergency.lu pour pallier l'absence de réseau de téléphonie mobile et de fournisseurs de services internet locaux, une situation qui entrave la capacité de réaction des agences (UNICEF, OMS, IOM et CDC) sur le terrain.

Les bornes d'intervention rapide mises à disposition par emergency.lu vont assurer le réseau internet WIFI et de téléphonie mobile pour une équipe de 20 personnes dans le bureau à Koropara dans la région de Nzérékore. Ces bornes sont préconfigurées et prêtes à être déployées. Le kit se compose d'une antenne satellite gonflable fournissant de la connectivité par satellite.



Evaluation de trois ONG luxembourgeoises

Leçons apprises de l'évaluation d'activités en matière de réduction des risques de catastrophes au Laos financées par le ministère des Affaires étrangères et européennes et mises en œuvre de 2011 à 2014 par trois ONG, à savoir CARE in Luxembourg, Fondation Caritas Luxembourg et la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Cet exercice a innové de par la rédaction d'un seul rapport pour les trois ONG évaluées ainsi que par l'ajout d'une phase de vulgarisation des conclusions et recommandations de l'évaluation. Au ministère, cette phase additionnelle a permis de renforcer la collaboration avec les ONG en dehors des rendez-vous réguliers liés à la mise en œuvre des projets cofinancés. Un dialogue plus informel peut ainsi se mettre en place et permettre de discuter des problèmes concrets que les ONG rencontrent sur le terrain. La discussion simultanée avec plusieurs ONG qui fonctionnent différemment ouvre non seulement des opportunités de comparaison de modalités d'intervention mais aussi des opportunités de distinguer ce qui est structurel, profond et partagé de ce qui est conjoncturel et spécifique à une ONG. Il y a donc de la matière pour apprécier la cohérence de l'ensemble des interventions mises en œuvre à travers différents instruments (coopération bilatérale, coopération multilatérale, ONG) ou à travers différentes thématiques (réduction des risques et catastrophes, développement) ainsi que la pertinence des règles établies pour chacun de ces instruments et thèmes.

Pour plus d'information sur les évaluations des ONG :

<http://www.gouvernement.lu/4484018/evaluation-ong>

Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN) : cycle d'évaluation 2015-2016

Le Luxembourg est membre effectif depuis 2014 et participe activement aux travaux du réseau depuis 2013 en tant qu'observateur. Il a d'ailleurs rejoint le bureau du comité de pilotage en 2015 et assumera la présidence tournante du réseau à partir de 2017. Les membres du MOPAN ont sélectionné 12 organisations internationales sur base consensuelle qui seront évaluées pendant le cycle 2015-2016, à savoir :

1. Banque africaine de développement (BAD)
2. GAVI, l'Alliance du Vaccin
3. Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
4. OIT, Organisation Internationale du Travail
5. Banque interaméricaine de développement (BID)
6. ONUSIDA, Programme commun des Nations unies sur le VIH/SIDA
7. PNUD, Programme de développement des Nations unies
8. PNUE, Programme des Nations unies pour l'environnement
9. ONU-Habitat, Programme des Nations unies pour les établissements humains
10. UNICEF, Fonds des Nations unies pour l'enfance
11. UNOCHA, Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires
12. Banque mondiale (BM)

Des enquêtes concernant la performance de ces organisations seront menées dans 16 pays (Afghanistan, Brésil, Burkina Faso, Colombie, Haïti, Inde, Irak, Libéria, Moldavie, Mozambique, Népal, Nigeria, Iles Salomon, Somalie, Tadjikistan, Vietnam). En Inde, l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg assure le rôle de chef de file pour le compte du réseau.

Pour plus d'information : <http://www.mopanonline.org/>

Le ministère des Affaires étrangères et européennes sur facebook !

Vous pouvez désormais suivre les actualités et événements du ministère des Affaires étrangères et européennes sur : <https://www.facebook.com/MAEE.Luxembourg/>



News d'ENDA Tiers Monde !

ENDA Tiers Monde, partenaire de la Coopération luxembourgeoise a sorti son premier numéro de sa Newsletter :

<http://endatiersmonde.org/institut/>



Séances d'information sur les accords-cadres

Au cours du mois d'avril, la Direction de la coopération et de l'action humanitaire du MAEE organise des séances d'informations sur les nouvelles conditions des accords-cadres à l'attention des ONG concernées.



Des représentants des ONG lors de la séance d'information sur les accords-cadres

De nouveaux instruments de financement pour les projets de développement des ONG luxembourgeoises

L'**appel à proposition** est dès à présent le nouvel outil du MAEE pour cofinancer des projets de développement des ONG luxembourgeoises. Il remplace l'ancien modèle du cofinancement simple et permet au MAEE de mieux planifier et gérer le budget d'aide publique au développement alloué aux ONG (16 % de l'APD), tout en contribuant à l'amélioration de la qualité des projets soumis par la sélection des propositions selon des critères établis ensemble avec les ONG.

Entre le 1^{er} décembre 2015 et le 31 janvier 2016, la Direction de la coopération et de l'action humanitaire du MAEE a organisé le 1^{er} appel à proposition. En tout, 23 ONG ont introduit pas moins de 28 projets. Parmi ces candidatures, 12 demandes ont été retenues pour faire l'objet d'un cofinancement par le ministère, 7 ne s'étaient pas classés en rang utile et 9 dossiers ont dû être écartés du fait qu'ils ne remplissaient pas les critères d'éligibilité. Le montant de la contribution ministérielle s'élève à 1 643 892,90 euros pour la première tranche de l'année 2016.

Le 1^{er} appel est lancé le 1er décembre de l'année n-1 avec une date limite de dépôt des propositions le 31 janvier de l'année n ;

Le 2^{ème} appel est lancé le 1er juillet de l'année n avec une date limite de dépôt des propositions le 31 août de l'année n.

L'**accord-cadre**, autre instrument de financement du MAEE, a également connu des changements importants. Plus souple et destiné aux ONG ayant déjà fait leurs preuves dans la mise en œuvre de projets de développement cofinancés, la principale modification réside dans l'évolution de l'approche projet vers l'approche programme. Toute ONG demandant un accord-cadre doit se doter d'un plan d'action stratégique guidant son approche en matière de coopération au développement.

A partir d'une thématique spécifique, l'ONG doit justifier une approche marquée par la cohérence sectorielle et géographique pour aborder des problématiques identifiées sur le terrain. Par cohérence géographique, le MAEE entend que les pays d'intervention présentent des problématiques et contextes similaires. La cohérence sectorielle à son tour, permet de répondre de manière plus efficace aux problématiques abordées. Dans l'ensemble, l'objectif des nouvelles modalités de l'accord-cadre est qu'à terme, les ONG consolident des compétences spécifiques en leur sein dans des domaines d'interventions déterminés. Les ONG concentrent donc leurs ressources pour assurer un impact optimal sur le terrain.

Pour en savoir plus : <http://www.gouvernement.lu/4690722/espace-ong>

Philippe Wealer – Programme Officer for Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation in UNDP Myanmar

Two years after finishing my studies I became a Junior Professional Officer (JPO). The JPO is an arrangement between a Government and the United Nations Development Programme (UNDP).

Young professionals, who yearn to make a difference in people's lives through utilizing their skills in public development, are likely to find the UN appealing. The UN sets policy standards. For instance, climate change requires a supranational response if atmospheric pollution is to be cut, and the risk of disasters from cyclones reduced. The UN also stands out through its diversity: an aspect which I enjoy in particular is to regularly meet experts from different countries in the sectors I work. As the UNDP has an enormously varied talent pool, I have colleagues who are tea producers, architects and zoologists, to name just these.

Suitcases rarely get unpacked as the international civil servant typically combines national, regional and global approaches. Many agencies moreover have their own field offices. UNDP, e.g., has one in Bagan, Myanmar. Over the past decade, UNDP has increasingly adopted a private sector approach in its own business model. So it goes that successful managers are under permanent pressure to develop new solutions, mainly for governments, while, at the same time, mobilizing resources to implement the adopted work-plans. UNDP often stands out by taking in-country decisions whereas other agencies may have to resort to their headquarters, e.g. when selecting new projects and hiring new staff. The following three examples show how, I think, I have contributed to development as a JPO.

My first assignment took me to Jerusalem, or 'Al Quds'. One of my main tasks was to support ecological civil society initiatives through a global grants scheme. One amazing initiative, led by an engineer in Gaza, was the proposed fabrication of solar-power driven wheelchairs; a prototype of which he had already in use. As a first-to-second-year JPO I was able to work for UNDP while benefitting from on-the-job training and hands-on learning with positive feedback from my supervisor.

In headquarters, I focused on a global programme designed to improve climate risk management across a wide variety of geographies. Experts in fifteen countries had been gathering data, and come up with solutions enabling local communities to better adapt to climatic risks. It was part of my job in New York to coordinate specialist comments, technically overhaul the draft studies, and get reports ready for publication.

The privilege I have been enjoying all along as a JPO became clear to me in headquarters when I realized that I was sharing office with graduates from top US universities, of which many turned out to work as unpaid interns, and with no or little UNDP field experience. Working on a par with so many gifted people has led me to feel particularly thankful to the Government of Luxembourg for its JPO programme with UNDP, and lucky about my selection. The JPO programme has allowed me to advance by equally drawing on my academic studies and professional experience, and, as Marx suggested, to try to invest knowledge from studies into a change for the better.



© U Genesis / UNDP Myanmar 2015

This picture was taken at an international conference on post-disaster recovery planning, held by the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN).

Southeast Asia is one of the most disaster-prone regions. The Government of Myanmar, co-chair the ASEAN's panel on disaster risk reduction, regularly asks the UNDP unit in which I work, for advice.

Addressing an issue as the UN and with full governmental support, may sometimes mean that developments take more time to concretize. However, it also means that, once advances are made, they are usually consensual enough to last.

Philippe Wealer a rejoint le ministère des Affaires étrangères et européennes en qualité d'Agent de la coopération à la Représentation permanente du Luxembourg auprès des Nations Unies à Genève.

**Direction de la coopération
au développement et de
l'action humanitaire,
ministère des Affaires
étrangères et européennes**

6, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg
+352 247 82351
+352 463842

Retrouvez-nous sur le Web :
www.gouvernement.lu/cooperation
www.cooperation.lu

Pour vous désinscrire de News ! la
newsletter de la Coopération
luxembourgeoise envoyez
« *désinscrire* » à
info.cooperation@mae.etat.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

Nouveaux ministres des Affaires étrangères au Niger et au Cabo Verde

Suite aux élections législatives au Niger (21 février) et au Cabo Verde (21 mars), les deux pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise viennent de présenter leurs nouvelles équipes gouvernementales.

Au Niger, S.E.M. Ibrahim Yacouba, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, devient le nouvel interlocuteur de la Coopération luxembourgeoise, alors qu'au Cabo Verde, S.E.M. Luis Filipe Tavares devient le nouveau ministre des Affaires étrangères.

Dans les deux pays, nous nous réjouissons de continuer avec leurs nouvelles équipes notre partenariat axé sur le long terme et la confiance, dans l'objectif commun du développement et de l'éradication de la pauvreté.



S.E.M. Ibrahim Yacouba, Nouveau ministre des Affaires étrangères du Niger



S.E.M. Luis Filipe Tavares, Nouveau ministre des Affaires étrangères du Cabo Verde